Nous sommes — vous êtes ! — l'université

Un projet pour l'université par l'université

Les universités sont gérées "de façon démocratique avec le concours de l'ensemble des personnels, des étudiants et de personnalités extérieures" (article L711-1 du code de l'éducation).

Nous sommes BIATSS, ITA, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et hospitalo-universitaires, syndiqués et non syndiqués, pour qui les missions et la qualité du service public priment toute autre considération. Notre conception de l'université et des services publics en découle : celle de lieux où chacun, à l'abri de la précarité, déploie au mieux ses talents dans **l'intérêt général.**

Grâce à nous tous, notre université possède toujours un potentiel de recherche et d'enseignement exceptionnel, malgré la politique nationale d'austérité et les réformes nocives du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Au lieu d'en atténuer les effets, la politique menée par l'équipe présidentielle sortante a fortement contribué à dégrader continuellement nos conditions de travail. Notre projet consiste au contraire à libérer l'Université Pierre et Marie Curie des contraintes qui l'étouffent.

De meilleures conditions de travail

Nous instaurerons un fonctionnement qui décloisonne les services administratifs et redonne de l'initiative aux agents au lieu de reposer exclusivement sur des procédures bureaucratiques hiérarchiques et figées,

nous mettrons fin à la profusion de procédures imposées sans concertation avec les acteurs de terrain ; certains dispositifs (Majeures/Mineures, OIP) seront revus pour mieux servir les étudiants,

nous donnerons à chacun les moyens d'exercer sereinement son métier pour lui permettre de se concentrer sur ses missions fondamentales,

nous mettrons en place une politique de formation des personnels qui ne se limite pas à la simple adaptation au poste de travail, mais qui leur permette d'acquérir d'autres compétences ou de changer de métier s'ils le désirent,

aucune décision importante ne sera prise sans que soient étudiés ses effets sur les conditions de travail.

Des décisions prises démocratiquement et localement

Nous consulterons les personnels sur les réorganisations de services récemment achevées ou en cours,

nous renforcerons le pouvoir de décision des conseils d'UFR,

nous redonnerons aux conseils élus leur place légitime dans l'élaboration de la politique scientifique et pédagogique de l'université,

nous supprimerons les structures parallèles qui court-circuitent le processus démocratique de prise de décision. Les fonctions exécutives nécessaires seront mises en place sous le contrôle des conseils centraux,

certaines questions stratégiques (fusion avec d'autres universités, fusion des Observatoires des Sciences de l'Univers, etc.) seront largement discutées et tranchées par référendum. En particulier, nous ne nous laisserons pas imposer des fusions promises au jury de l'Idex par l'équipe sortante.

La collaboration plutôt que la compétition

Nous mettrons en place une gestion des services qui favorise l'autonomie des personnels et le renforcement des collectifs de travail,

nous favoriserons une politique indemnitaire qui ne soit pas soumise à l'appréciation subjective du supérieur hiérarchique,

nous inciterons les UFR à coopérer entre elles en repensant le rôle du conseil des composantes,

au niveau régional, nous mettrons en place une procédure souple permettant une véritable liberté de collaboration dans le but de favoriser l'émergence d'un réseau francilien d'universités échappant au dogme de la concurrence (COMUE, Idex...),

nous servirons la renommée de l'Université Pierre et Marie Curie en renforçant et en facilitant les coopérations nationales et internationales.

Une université ouverte à toutes et tous

Nous associerons les étudiants aux réflexions sur l'enseignement,
nous développerons les filières à destination des étudiants salariés,
et nous rétablirons un statut d'auditeur libre, ouvert à chacun.

La réduction des inégalités et de la précarité

Nous utiliserons les enveloppes ministérielles des primes pour améliorer les rémunérations les plus basses et réduire les écarts,
nous mettrons fin aux recrutements de précaires assurant des besoins permanents,
nous accorderons aux actuels contractuels des garanties essentielles (prime de précarité, délais raisonnables pour déclencher le paiement du salaire en début de contrat, ou de l'indemnité de chômage le cas échéant) et de conditions de travail et de carrière similaires à celles des titulaires.

Toutes ces propositions relèvent des prérogatives de l'établissement. Vos élus auront à cœur de les présenter et d'en débattre aussi paisiblement que possible. Nous vous rendrons compte régulièrement des débats dans les différents conseils et des décisions prises. Mais nos propositions ne pourront être mises en œuvre qu'avec votre participation : **vous êtes l'université !**

Le 16 février, votez pour les listes **Nous sommes l'université**